

Les clauses, le combat du Plie

Social. Le Plie Est Héraultais développe son action autour des clauses sociales et cherche à sensibiliser un large public.

En termes de clauses sociales, on est passés sur le territoire de 9 000 heures de travail en 2007 à 34 000 en 2017. En tant qu'élus, il est de notre devoir d'appuyer les initiatives et dispositifs qui concourent à lutter contre la précarité de l'emploi. Nous avons fait ce choix en soutenant l'action du Plie Est héraultais, chargé de l'animation et de la promotion des clauses sociales auprès des collectivités et des acteurs publics. Le discours du président du Plie, Philippe Mathan, se veut exemplaire. Le délégué communautaire à la communauté de communes du Pays de Lunel et adjoint au maire de Lunel, qui a pris la suite de Jean-Claude Albert à la tête du Plie en juillet 2016, a pu découvrir au fil de son implication dans ses nouvelles fonctions l'intérêt des clauses sociales.

« Les clauses sociales peuvent être un levier »
Et depuis deux mois, un véritable coup d'accélérateur a été donné pour multiplier la fréquence de ces clauses sur les marchés avec un poste à plein temps dédié. « Auparavant, nous n'avions qu'un mi-temps, rappelle David Quinot. Mais depuis l'an dernier, il y a eu une réelle volonté des élus du conseil d'administration d'appuyer sur ce volet. » Et le délégué général de souligner l'importance de ce dispositif : « Le Plie s'adresse aux publics les plus éloignés de l'emploi (lire ci-contre) et les accueille pendant, en moyenne 18 à 20 mois pour un parcours d'insertion. Nous mobilisons toutes les actions possibles qui permettent de lever les

freins à l'emploi. Coaching, formation, aides à la mobilité... Chaque participant est suivi par un référent qui le reçoit tous les quinze jours. Quand il est prêt à retravailler, les clauses sociales peuvent être un levier, le confronter à la réalité. »
« Les clauses sociales ne sont pas un chantier d'insertion, renchérit Karine Pruvost-Breguiboul, chargée de projet clauses sociales. C'est un vrai test d'emploi durable où les personnes que nous proposons ont les qualifications pour effectuer les tâches demandées. Mais il y a encore beaucoup de travail en amont à faire auprès des donneurs d'ordres, mais aussi en fonction des publics, pour repérer les marchés sur lesquels nous pourrions inclure une clause, aider collectivités et acteurs publics à rédiger les articles ; aider les entreprises à recruter ou à sous-traiter avec une entreprise d'insertion... »

Le tout, dans un but évident de travailler sur un recrutement local. « Dès qu'il y a un marché, on travaille autour désormais. Tout notre travail consiste à dire aux communes qu'il n'y a pas de petit marché et de sensibiliser l'ensemble des élus à ce dispositif qui est encore trop peu utilisé », poursuit Karine Pruvost-Breguiboul. Sur Lunel, les marchés de la rénovation du lycée Feuillade, l'îlot Alsace-Lorraine ou encore une partie des travaux de la RN113 ont inclus des clauses mais « il reste encore beaucoup à faire et il faut que tout le monde se mobilise. Marchés publics, marchés de l'État, mais aussi marchés privés. L'aéroport



■ Informer les entreprises, les acteurs publics et les décideurs sur les clauses sociales. D.R.

de Mauguio va s'agrandir par exemple. Pour l'instant, je n'ai pas eu de retour, mais ce serait bien que sur un tel chantier, des clauses sociales soient prévues », estime la chargée de projets. Au Plie Est héraultais, on affirme avant tout que cette volonté politique ne vient pas pour mettre les entreprises en difficulté ou risquer les retards de chantier : « Les retours d'expériences montrent que l'introduction de la clause n'impacte pas sur la qualité des prestations fournies, ni sur le respect des délais. »

EMILIE BEC
ebec@midilibre.com

Le Plie, pour qui et pour quoi ?

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) s'adresse aux publics les plus éloignés de l'emploi : demandeur d'emploi de plus de 12 mois ; bénéficiaire du RSA ; bénéficiaire de minima sociaux ; personne reconnue travailleur handicapé ou jeune de moins de 25 ans en difficulté d'insertion. Par des actions de formation et de remise en activité, le but est d'offrir un accompagnement personnalisé et renfor-

cé vers le retour à l'emploi. Le Plie Est héraultais agit aussi comme "facilitateur" des clauses sociales et est la structure ressource sur les territoires des Pays de l'Or et de Lunel en charge de la promotion et de l'ingénierie des clauses. L'objectif étant de développer la création d'emplois au travers le développement des clauses sociales dans les marchés publics, mais aussi dans les marchés privés.

EN CHIFFRES

1,24 M€

C'est, en moyenne, le budget annuel du Plie Est Héraultais avec, pour principaux financeurs, le Fonds social européen (FSE), le Département de l'Hérault, la communauté de communes du Pays de Lunel et l'agglomération du Pays de l'Or.

18

Entre 18 et 20 mois, soit la durée moyenne du parcours d'une personne dans le Plie. Tout au long de ce parcours, un accompagnement personnalisé et renforcé est organisé pour favoriser le retour à l'emploi.

3 340

Soit, entre 2007 et 2016, le nombre de participants accueillis au sein du Plie. 899 ont connu une sortie vers l'emploi ou la formation.

2007

Si les Plie du Pays de l'Or et du Pays de Lunel existent depuis 2000, la création du Plie Petite Camargue héraultaise, issu d'une fusion des deux et porté par la Maison de l'emploi, remonte à 2007. En 2016, avec la fermeture de la Maison de l'emploi est né le Plie Est Héraultais.

34 000

Soit le nombre d'heures de travail qu'ont générées les clauses sociales rien qu'en 2017.